

JOURNAL DE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Instructions aux auteurs

Le « Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction » (8 fascicules par an) est l'organe officiel du « Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français » (CNGOF). Les articles de recherche – éditoriaux, revues générales, articles originaux, notes techniques, cas cliniques, communications et recommandations –, comme les articles techniques ou cliniques sont publiés en langue française (éléments de référencement bilingues français/anglais), dans les domaines suivants : périnatalogie (obstétrique et néonatalogie), gynécologie et reproduction humaine. Tous les articles sont soumis pour avis à des lecteurs français ou étrangers, qui restent anonymes pour les auteurs. En cas de refus motivé, le manuscrit est retourné. En cas d'acceptation, des corrections, modifications et/ou réductions peuvent être suggérées par les lecteurs. En aucun cas le Journal n'est engagé vis-à-vis des manuscrits qui lui sont adressés, avant la décision définitive de la rédaction.

Les auteurs sont priés de se conformer aux règles de présentation définies ci-dessous et page suivante, de vérifier eux-mêmes cette liste en cochant les cases correspondantes () et d'en joindre à leur manuscrit une photocopie signée. La rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant toute soumission à l'avis des lecteurs, les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces modalités de présentation. Il est conseillé aux auteurs de conserver un exemplaire du manuscrit, des figures et des tableaux.

CONDITIONS DE PUBLICATION :

Les articles originaux ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure (à l'exception d'un résumé de moins de 300 mots), ni être simultanément soumis pour publication à une autre revue. En soumettant un article pour publication, le(s) auteur(s) garantit(ssent) que l'article est original, qu'il n'a pas été soumis pour publication à une autre revue et n'a pas été publié auparavant.

SOUSSION DES MANUSCRITS :

Les manuscrits, rédigés en français, accompagnés d'un résumé en anglais et d'un CD-RW (réinscriptible), pour que des corrections éventuelles puissent être apportées, sont adressés en triple exemplaire (y compris la page de titre, les résumés, les références, les tableaux et les légendes des figures) au **secrétariat de rédaction** :

*Professeur H. Fernandez,
Service de gynécologie-obstétrique,
Hôpital Antoine Bécclère,
157, rue de la Porte-de-Trivaux
BP 405 - 92141 Clamart cedex
Tél. : 01.45.37.44.69-Fax : 01.45.37.49.63
e-mail : jgobr.hf@abc.aphp.fr*

Les manuscrits doivent être accompagnés d'une lettre signée par tous les co-auteurs portant mention que le manuscrit a été lu et approuvé par tous les auteurs.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES MANUSCRITS :

Les trois exemplaires complets du manuscrit sont dactylographiés en double interligne, avec une marge de 2,5 cm sur chaque bord et en haut et en bas, y compris la page de titre, le résumé, les remerciements, les références, les tableaux et les légendes des figures.

Les pages sont numérotées consécutivement en commençant par la page de titre.

Chaque partie – titre, résumé français et anglais, texte, remerciements, références, tableaux et légendes – doit commencer sur une nouvelle page.

La citation, dans le texte, d'un travail référencé se fait ainsi : nom du 1er auteur suivi de « et al. » (si plus de deux auteurs) et du numéro de la référence entre crochets [].

Le nom des auteurs, en dehors de la page de titre, ne doit pas être mentionné dans le texte, ni sur les figures.

PRÉSENTATION DE LA PAGE DE TITRE :

Le titre en français et en anglais (impératif) doit être concis et informatif, un titre courant de 40 signes (caractères et espaces) doit être placé en bas de page.

Cette page comprend les prénoms (en entier) et noms de chaque auteur, leurs titres universitaires, le nom de l'institution d'origine du travail, et le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le numéro de télécopie, enfin l'e-mail de l'auteur de celui à qui la correspondance relative au manuscrit doit être adressée.

PRÉSENTATION DES RÉSUMÉS, DE LA TABLE DES MATIÈRES ET DES MOTS-CLÉS :

Pour les articles originaux, le résumé ne doit pas dépasser 200 mots et doit être divisé en 4 parties : 1) But. 2) Matériels et méthodes. 3) Résultats. 4) Conclusion. En anglais : 1) Objectives. 2) Materials and methods. 3) Results. 4) Conclusion.

Pour les faits cliniques et les notes techniques, le résumé ne doit pas dépasser 100 mots et doit insister sur l'intérêt particulier de la publication du cas au travers de la littérature, donner les résultats essentiels et une conclusion.

Pour les revues générales et les mises au point, le résumé ne doit pas dépasser 200 mots. Il doit préciser le but de la revue générale et résumer les points essentiels.

La traduction anglaise de ces résumés doit conserver la même formulation et être revue par un collègue anglophone.

Trois à cinq mots clés en français et en anglais (keywords), accompagnent impérativement les résumés en français et les résumés en anglais.

UNITÉS DE MESURE ET ABRÉVIATIONS :

Les mesures de longueur, hauteur, poids et volume sont dans le système métrique (m, kg, L) ou leurs multiples.

- Les températures sont en degrés Celsius (°C), les pressions sanguines en millimètres de mercure (mmHG).
- Les mesures hématologiques et biochimiques sont dans le système des unités internationales.
- Le terme entier précède l'abréviation lors de sa première apparition dans le texte (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale).
- Une liste exhaustive des abréviations utilisées figure sur une feuille séparée à la fin du manuscrit.
- Lorsqu'une autre unité de mesure est utilisée, son équivalent selon les critères décrits ci-dessus s'impose.

PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES :

- Les références complètes seront groupées à la fin de l'article, classées (chiffres arabes) dans l'ordre de citation dans le texte (et non dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs).
- Elles ne concernent que les travaux publiés (y compris les résumés) ou sous presse. Les communications personnelles ou les données non publiées ne figurent pas dans la liste de références mais sont mentionnées entre parenthèses dans le texte. Les thèses ne figurent pas dans la liste des références.
- Les titres des journaux sont abrégés selon l'« US National Library of Medicine » (publié chaque année dans le numéro de janvier de l'Index Medicus).

Exemples (mentionner tous les auteurs jusqu'à six ; après quoi ajouter « et al. »)

Articles de périodique :

- Soulat C, Gelly M. Complications immédiates de l'IVG chirurgicale. *J Gynecol Obstet Biol Reprod* 2006; 35: 157-62.

Supplément d'un périodique :

- Hans E, Giorgetti C, Salzmann J, Spach JL, Terriou P, Urrutia V, et al. Early cleavage and further embryonic development. *ESHRE annual meeting (abstract)*. *Hum Reprod* 2003; 18 (suppl. 1): 144.

Livre :

- Lansac J, Body G, Magnin G, Bertrand J. La pratique chirurgicale en gynécologie-obstétrique. 1st ed. Paris : Masson, 2004.

Chapitre d'un livre :

- Weinstein L, Swartz MN. Pathogenic properties of invading microorganisms. In: Sodeman WA Jr, Sodeman WA, eds. *Pathologic physiology: mechanisms of disease*. Philadelphia: WB Saunders, 1974:457-72.

Publication de comptes rendus de congrès :

- DuPont B. Bone marrow transplantation in severe combined immunodeficiency with an unrelated MLC compatible donor. In: White HJ, Smith R, eds. *Proceedings of the third annual meeting of the International Society for Experimental Hematology*. Houston: International Society for Experimental Hematology, 1974:44-6.

Articles sous presse : ils sont cités selon les exemples ci-dessus suivi de la mention : *année de publication : (sous presse)*.

PRÉSENTATION DES TABLEAUX :

- Chaque tableau est dactylographié en double interligne sur feuille séparée.
- Ils sont numérotés (en chiffre arabe) dans l'ordre de leur première citation dans le texte.
- Un titre abrégé et sa traduction en anglais figurent au-dessus du tableau.

- Les explications ou notes diverses figurent au-dessous des tableaux. Les notes sont appelées par des lettres, par ordre alphabétique, placées en exposant : a, b, c.

PRÉSENTATION DES FIGURES ET DES ILLUSTRATIONS :

- Chaque illustration est fournie sur papier photo ou impression laser, les photographies sous forme d'excellents tirages sur papier en trois exemplaires.
- Chaque figure/illustration est numérotée au dos en chiffre arabe avec une flèche indiquant le haut.
- Les inscriptions sont faites au crayon de papier sur une étiquette collée au dos de la figure.
- Les légendes, indiquées en français et en anglais, sont également fournies dactylographiées les unes à la suite des autres en double interligne sur une feuille séparée.
- Les lettres, chiffres ou symboles sont clairs et de taille suffisante pour que chaque élément soit parfaitement lisible.
- Les titres ou explications détaillées ne figurent pas sur l'illustration.

CONSIGNES POUR LA REMISE DE L'ICONOGRAPHIE SOUS FORME NUMÉRIQUE :

- Attention** : les figures ne doivent pas être élaborées avec les logiciels bureautique (Powerpoint, Paintbrush, Word, Excel, MacDraw-Pro...). Sous ces formats, les figures ne sont ni récupérables, ni exploitables en édition professionnelle.

Pour la remise de l'iconographie sous format informatique, respectez impérativement les consignes suivantes :

- les figures doivent impérativement être transmises en format EPS ou TIFF ;
 - les figures doivent être accompagnées d'une sortie papier (taille d'impression de l'ordre de 16 x 8 cm) indiquant clairement les dimensions, l'orientation et le cadrage ;
 - la résolution doit être pour un document noir et blanc = format TIFF, 300 dpi minimum ;
 - la résolution doit être pour un document couleur = format TIFF ou EPS, 300 dpi minimum, en mode cyan/magenta/jaune/noir (CMJN ou quadrichromie) ;
 - les fichiers des figures numériques doivent être clairement identifiés et nommés en conformité avec les appels dans le texte (*fig. 1A, fig. 1B...*) ;
 - les fichiers sont transmis sur CD-RW, le contenu étant clairement indiqué sur une étiquette ;
 - une impression doit accompagner systématiquement les fichiers informatiques de manière à contrôler les dimensions, l'orientation (indiquer le haut, le bas, la droite et la gauche de chaque figure) et le cadrage (si un cadrage doit être fait par l'éditeur, l'indiquer avec précision sur l'impression papier).
- En aucun cas les figures ne doivent être intégrées directement dans le texte.

PRÉSENTATION DES REMERCIEMENTS :

- Ils figurent à une place appropriée dans l'article (en fin d'article avant les références) et précisent : les contributions qui appellent un remerciement mais ne justifient pas une place parmi les auteurs, les remerciements pour les aides techniques, les remerciements pour un soutien matériel ou financier, les liens financiers qui peuvent être à l'origine d'un conflit d'intérêt.

ÉTHIQUE :

- Pour les études réalisées chez l'homme, les procédures ont respecté les standards des Comités responsables de l'expérimentation humaine (accord du Comité local, régional ou institutionnel) ou la déclaration d'Helsinki de 1975 révisée en 1983.
- Pour les études réalisées chez l'animal, les recommandations de l'Hôpital, du Conseil National de la Recherche ou toute autre législation sur les soins et l'utilisation des animaux de laboratoire ont été respectées.

CONSEILS DE LA RÉDACTION :

La longueur de différents articles :

- Les articles originaux : texte d'en moyenne 3 500 mots, soit 14 pages dactylographiées (pour 250 mots par page) avec 3 tableaux, 2 figures et 25 références : ils ne doivent pas dépasser 21 pages dactylographiées (tableaux, figures et références compris).
- Les communications courtes : elles ne doivent pas dépasser 800 mots pour le corps du texte, 10 références, et une figure ou un tableau.
- Les revues générales : elles ne doivent pas dépasser 25 pages dactylographiées (tableaux, figures, références comprises).
- Les cas cliniques et les notes techniques : ils ne doivent pas dépasser 8 pages dactylographiées (tableaux, figures et 5 à 10 références compris).
- Les lettres à la rédaction : elles ne doivent pas dépasser 3 pages dactylographiées (2 à 5 références comprises).

Les éditoriaux, les revues générales :

- Ces articles peuvent être demandés par la rédaction ; dans ce cas, ils n'en seront pas moins soumis à l'avis de lecteurs avant leur éventuelle publication. Il est recommandé aux auteurs souhaitant soumettre ce type de manuscrit de s'assurer auprès de la rédaction qu'un manuscrit sur le même sujet n'est pas en cours de publication.

L'article original :

- Il est divisé en sections titrées, comprenant introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion et conclusion. Il est encouragé de structurer les articles longs par des sous-titres qui doivent être brefs et ne pas être rédigés comme une phrase.
- L'Introduction définit le problème, rappelle brièvement ce qui était connu sur ce problème (avec des références) et le dernier paragraphe expose clairement les objectifs du travail. Les verbes sont au présent.
- Dans « Matériels et méthodes », les critères de sélection des malades et des sujets témoins, ainsi que les compositions de groupes etc. sont clairement indiqués ; la méthodologie statistique est présentée. Il n'y a pas de résultats dans ce chapitre. Les verbes sont au passé.
- Chapitre « Résultats » : les résultats sont exposés de façon claire et logique, y compris les résultats négatifs. Si des tableaux sont utilisés, il ne doit pas y avoir de redondance entre le texte et ces tableaux.
- L'objectif de la Discussion est d'examiner la validité des résultats : performances, limites, faux diagnostics, pièges et artefacts doivent être discutés par rapport à ceux de la littérature.

ture. Les leçons à tirer de cette expérience et les solutions à envisager pourront clore cette discussion.

Les communications courtes :

- Elles concernent les résultats d'études originales ne nécessitant pas un développement important. Elles sont structurées comme tout article original (introduction, matériel et méthodes...) avec un résumé de 100 mots maximum, en un seul paragraphe, accompagné d'une version en anglais.

Les cas cliniques :

- Leur publication ne peut être envisagée que s'ils apportent des éléments originaux qui concernent notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection. La soumission de revues de la littérature à propos de cas cliniques isolés est déconseillée dans la rubrique des articles originaux. Les textes condensés, qui ne dépassent pas 2 pages dactylographiées, seront privilégiés dans la publication.

Les notes techniques :

- Elles décrivent brièvement une technique, la modification d'une technique ou un nouvel équipement. Elles ne comportent pas de résumé. Une courte discussion doit permettre un survol général en se limitant à un message précis sur l'intérêt de la technique ou de l'équipement. Elles ne comportent pas plus de 2 figures.

Les lettres à la rédaction :

- Ces lettres peuvent être des réponses, commentaires ou opinions contradictoires constructives suscitées par des articles publiés dans la revue (à l'exclusion de tout cas clinique).

MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION :

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie. Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.

Les auteurs :

DATE SIGNATURE DE CHACUN DES AUTEURS